

# DEMANDE DE TRANSFERT

VERS L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL-DE-SEINE

2019-2020

Ce formulaire et les pièces à joindre sont à déposer obligatoirement auprès de votre Ecole qui les transmettra à l'ENSAPVS, après avis du directeur de votre école, avant **le 09 avril 2019**. Les demandes seront examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'ENSAPVS et feront l'objet d'une réponse adressée à votre école et vous-même courant mai 2019.



ECOLE D'ORIGINE : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## Scolarité :

Année d'obtention du baccalauréat : ..... Série .....

Année de 1<sup>ère</sup> inscription dans une école d'architecture : .....

## Positionnement dans le cursus en 2018/2019

1<sup>er</sup> cycle licence :  1<sup>ère</sup> année  2<sup>ème</sup> année  3<sup>ème</sup> année

2<sup>ème</sup> cycle master :  1<sup>ère</sup> année  2<sup>ème</sup> année

Autres Ecoles dans lesquelles vous déposez une demande de transfert :

.....

Fait à ..... le ..... Signature de l'étudiant

Avis du directeur de l'Ecole d'origine :  Favorable  Défavorable

Date et signature du directeur

Cachet de l'Ecole

## PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE :

- dossier de travaux graphiques (15 pages maximum, format A4)
- lettre motivant votre demande de transfert
- copie de l'ensemble des résultats obtenus
- le cas échéant copie de l'attestation d'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence
- enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse